

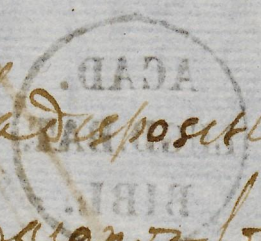
Monsieur mon frere,

Je vous escrit ces 3 mots a la haste pour vous dire
 que j'ay surs adverti & acertons que le Comte Henri
 a escrit une lettre a Messieurs les Estats de Brabant
 par laquelle il ^{leur} recommande son frere le Comte Guil-
 laume en cas que Dieu le retient hors du Nord,
 & estime quil aura fait servir de mesme a
 Messieurs de Groninghe & de Hollande & de West-
 Frise. Il me fait bien mal au coeur d'entendre le cas
 de Messieurs de Brabant. Comte, et de se contraindre de vous
 entretenir sur ces mauvaises nouvelles qui le
 disent d'oye a mort: mais je pense que je serois la cause
 d'un nonchalent et infedele serment sur de nos-
 tre part si je ne vous advertis de ce point de
 ce que j'estime tant les importers & vous contester
 que je serois en peine de le faire l'intention de nos-
 tre part en ces occasions. De ne sçavoir si rien de
 sa volonte. Mais je suppose que S. A. accroira
 son dessein attendü quil y a une resolution des
 Estats de Groninghe, par laquelle on a promis
 d'unir es pourparlers aux autres, & les confer-

A Monsieur de Brabant. Les lettres de Brabant pour contester ne conviendront pas. S. A. auroit
 averti de tout en ces branches si ce n'est que S. A. auroit voulu de Brabant que plus estroitement
 le Comte de Brabant. Et quand mesme on verra cela, il n'est pas possible que tout homme de bien
 soit la cause de S. A. ? Plus Messieurs de Brabant & de Hollande uniront ce qui est de leur promotion
 non de l'indication

vous leur donation & qu'ils laissent la disposition libre a S.A.
C'est maintenant le bon temps de gagner le Gouvernment
des Provinces avec bonne façon & ranger la milice d'Etat
chez pour en pouvoir disposer aux occasions, & pour a son aise
& contentement, puis que Dieu le droict & l'ordre & l'union
des Provinces approuvent S.A. a la succession des gouvernemens
nommes & des charges. Si S.A. en veut prendre elle aura
incontinent les villes de ^{leur} Briss a sa devotion & la Cour
quelles seront bien aises de recueillir les faiseurs de S.A. pour
gagner un ou deux points de leur libertez usurpees par le Roi.
Il n'auroit pas seulement osté a la Cour la honneur quelles avoient
en l'election des Magistrats & villes communicairement avec lui,
mais aussi aux villes la disposition des charges. Les villes se doivent
conferer les offices par Committes de Ration sur un grand Comite
realise en a tels qu'il leur plairoit. C'est ce qui leur a esté &
mis le pied devant en toutes @ choses. de sorte que les villes &
la Cour seront bien aises d'espérer de regagner leur persepertes
& libertes. S.A. a aussi la bonne commodité de les Caroches
par les ministres d'Eglise comme ils ont fait autans le fils que
le Pape & leur sans proposer de son aut le régime en quelle
façon sous sa conduite les villes & la Cour de la Province de
Gueldre & Zuyphou sont maintenues en leur privilege
& fonctions des charges. Les autres 3 membres Oostergo
Westergo & Soudowden seront facilement gagnés
quand on entrera en conventions & negotiations avec
les Grootmans. Avec la cause de S.A. on les mettra en cage,
si on veut. Qu'on les parfume de Tabac & de Eau de rose de la Cour
de front l'amour a S.A. se couronne a l'union pour estre enchainé.
En la Province de Groninghe & de Drenthe les affaires seroient
encore plus faciles. Mais le temps ne se promet pas de vous
le faire toucher a la main. (Ces canaille des messagers ne

me dit pas d'attendre les deux plus prochains jours. Si vous trouvez a pro-
poser vous pouvez retirer vos committes pour l'heure & vous attendre
à ce propos. Mais s'en a pour nous attendre de l'heure de Briss & Lardan ou pour
le 16 et 17 nous serons a l'heure 18 & 19 a Lardan. Les 20 & 21 a Briss. De l'heure
ou deux & puis nous retourneront a l'heure de l'heure de Briss & Lardan.
Pour aller a l'heure de l'heure de Briss & Lardan. Pour aller a l'heure de l'heure de Briss & Lardan.
Pour aller a l'heure de l'heure de Briss & Lardan. Pour aller a l'heure de l'heure de Briss & Lardan.



fort aise. mais il ne gagnera rien par ce moyen pour succeder
contes ses sans mis y a fait dessein. Car il tout a fait impie.
dont et peu clair voyant ses affaires. Vous voyez que
je vous sers fort librement. Si vous trouvez mon projet
peu utile & hors de saison je vous prie de deschausser ma lettre
& ce sera a vostre discretion de m'en dire que je ne me
passe plus en tels ou semblables discours & de ne repondre que
je vous sers en chose de bonne affection sans vous point
l'entente de nosse Maistrs hors de tous atentes de s'en
voir aucun bien de lui pour ce sujet. Je desire pour un
honr singulier de vous parla particulièrement de connoître vous
espondant je vous baise humblement les mains &
vous prie de me continuer l'honneur de vos honneurs
es plus que je puis

Monseigneur mon frere

Vostre humble
& tres bon humble
& affectionné

J. de Witt

De Rotterdam le 14 de Juillet 1640.

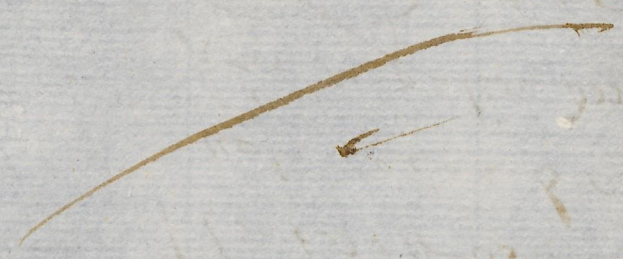
Par lettres de II on manda d'aller de conuict une entreprise sur West forme
par un nomme ^{Ruez de Santen} HAES qui a lui mesme declare tout au Gouverneur de men
degraderon, mais la Bourgeoisie laquelle estoit destinée a la bouche par
ordre du Cardinal Infante. on lui aueit promis 4 Ryx d'alers & la maison
maison de West. La Cavalier du Colant baal ou un parti de ceux y deuoit
assister & pour le parti du Roi. Je suis heurieux que ~~Madame~~ Madame la
Comtesse a conpiance l'empereur. Je prie que ce sera tout de bon
Je prie que l'un de l'autre se verra le part de S. A pour s'en aller a nosse son
vite sans quartier. Et que Madame la Princesse va a Buren elle nous
contenus l'opinion que S. A. pourra bien vers ce quartier la pour
s'aller la de l'abroge de les empêcher d'entreprendre sur nosse frontieres
Les volontes sont plus a garder que les puerances d'autant que les plus
sances sont ayes par les volontes.

wordt herdronken

sonder de doutsche J. H. 1705

Faint, mostly illegible handwritten text in a cursive script, likely Dutch or German, covering the upper portion of the document.

Domino de Zwijlocher



Large area of the document is obscured by a significant water stain, rendering the underlying handwritten text illegible.